
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN LA MONTAGNE

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2016

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres qui ont pris part à la séance: 6

Date de la convocation : 13/09/2016

L'an deux mille seize, le 23 septembre à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire

Présents : CROZET Yves, DELAYE Marie-Yvette, ISNARD Michel, LABROSSE Simone, ODIN Catherine, VERMOREL Jean.

Absents excusés : ODIN Corentin, VERMOREL Roger.

Secrétaire : Catherine ODIN

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme Catherine ODIN est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 1^{er} juillet 2016.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves CROZET, Maire :

Accueil de René VALORGE, Président de Charlieu Belmont communauté :

- Monsieur le Maire accueille René VALORGE, Président de Charlieu Belmont Communauté (CBC).
- Monsieur le Président fait un rappel du fonctionnement de la communauté de communes depuis la fusion. Il rappelle les objectifs définis en début de mandat et les chantiers en cours (Très Haut Débit, voie verte, ...). Suite au vote de la loi NOTRe, Monsieur VALORGE présente les obligations de prises de compétences qui vont s'imposer et les choix retenus par CBC pour les années à venir. Il résume les échanges qui ont eu lieu au cours des derniers mois avec les services de la préfecture et de la sous-préfecture sur ces questions et le travail restant à mener.

Travaux:

- Le programme de voirie 2016 est pratiquement terminé, il reste à faire les bicouches (prévus début octobre).
- Les travaux de la salle des bruyères ont commencé, la salle sera prête pour le samedi 15/10 (journée Jus de Pomme du Comité des Fêtes).

- Pour l'assainissement de la mairie, les devis présentés ne proposent pas les mêmes types de fosse (plastique/béton). Il sera demandé aux entreprises de faire un nouveau chiffrage avec des fosses béton.
- La première réunion avec le bureau d'étude (BE), l'architecte et les services du département pour l'Etude d'Aménagement Global du Bourg (EAGB) a eu lieu mercredi 21/9/16. Après un rapide état des lieux, il est demandé au BE et à l'architecte de travailler sur différents scénarios chiffrés pour la prochaine réunion : travaux sur les bâtiments communaux (mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, optimisation de la répartition et de l'utilisation), extension de la salle des fêtes, cheminement piétonnier dans le bourg, devenir du parking de la mairie, comment faire ralentir les véhicules qui traversent le bourg (chicanes, coussin berlinois ?).
- Des réunions publiques communes seront organisées pour la présentation des projets PLU et EAGB au cours de l'hiver.
- Le Conseil Municipal prend connaissance des devis reçus pour l'extension du réseau d'eau potable à Vis, Buisson et Verlaine. Il retient le devis de Pétavit pour 66 055.45 € HT. Le raccordement est donc proposé aux riverains pour 3 500.00 € à condition que les 9 propriétaires concernés s'engagent dans la démarche.
- Le Conseil Municipal approuve le programme prévisionnel de voirie 2017 : réfection de la VC 10 (coursière de Vasvres), de la VC 7 de Vis à Buisson, d'une portion de la VC 4 (Vernay-Viaduc) et sollicite l'aide financière du Conseil Départemental sur ce programme. La réalisation dépendra des montants de subvention obtenus.
- Le Conseil Municipal approuve le programme amendes de police 2017 : mise en sécurité du parking de la mairie et aménagements de sécurité routière à l'entrée du bourg. Le conseil sollicite l'aide financière du Conseil Départemental sur ce dossier.
- Le Conseil Municipal approuve le nouveau plan de classement des voiries de la commune qui porte à 21,787 km les voies et places à caractère de voie communale.

Adressage:

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la mise en place de l'adressage est obligatoire pour permettre l'arrivée de la fibre sur la commune en 2019.
- Le Conseil Municipal décide que l'adressage sera fait pour l'arrivée de la fibre mais n'est pour l'instant pas un dossier prioritaire. Une commission composée d'élus et d'habitants sera mise en place pour réfléchir sur les futurs dénominations (fin 2017 pour travailler sur ce dossier courant 2018). Les personnes intéressées pour y participer peuvent se faire connaître en mairie.

Budget :

- Le Conseil Municipal approuve la DM n°2 au budget communal 2016.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
21571/114		4 250.00		
21578/114		600.00		
2313/105	4 850.00			
1311-041		93 300.99		
1332-041		2 024.00		
1321-041				93 300.99
1342-041				2 024.00
Total	4 850.00	100 174.99		95 324.99

Divers :

- Le Conseil Municipal approuve la dissolution du CCAS au 31.12.2016. Il sera remplacé par une commission communale dont les membres seront nommés par arrêté du Maire en janvier 2017.
- Le Conseil Municipal décide de facturer 20.00 € de l'heure les travaux d'élagage effectués par le cantonnier en 2016 sur des haies non entretenues en bordure de voirie (les propriétaires avaient été avertis par courrier).
- Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention de groupement de commande piloté par Charlieu Belmont Communauté pour l'entretien des équipements sportifs.
- Monsieur le Maire fait un point sur le transport scolaire. Tous les enfants de Saint Germain et de Belleroche bénéficient du bus. Il reste des places vacantes mais pas assez pour tous les élèves originaires du Rhône scolarisés à Chauffailles qui sont donc sans transport puisque le SYTRAL a refusé de mettre un service en place.
- Suite à l'orage de fin août, le SIEL et l'entreprise Dugelet ont fait le nécessaire pour réparer l'éclairage public et sa programmation.

Prochaine réunion le 18/11/2016.

Le Maire
Yves CROZET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yves Crozet', written over a horizontal line.